

Code :

THAHAU

Durée de la formation :

**2 jours
(14 heures)**

Public concerné :

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Pré requis :

Aucun

Nombre de participants :

12 maximum

Lieux :

**Institut Formelec
23 rue Alfred Lumière Jarry
97122 Baie Mahault
et / ou sur site client**

Coût :

Sur Devis

Contact :

**INSTITUT
FORMELEC**

Tel : 0590 38 28 06

Fax : 0590 38 67 49

Mail : info@formelec.fr

TRAVAUX EN HAUTEUR

▪ Objectifs :

Acquérir les connaissances et les savoir-faire afin de travailler en toute sécurité en hauteur.

Savoir identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.

Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant.

▪ Contenu :

LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR:

Statistiques sur les accidents du travail

La responsabilité de l'employeur et du salarié

Les facteurs de chute de hauteur

Les accidents dus aux chutes de hauteur

Calcul simple des effets dynamiques d'une chute

Choix des EPI en fonction des risques

LEGISLATION ET REGLEMENTATION EN MATIERE DE TRAVAIL EN HAUTEUR

Le code du travail (articles L.230-2 et

R. 233-45 et R. 235-3-2)

Le décret 2004-924 du 01 Septembre 2004

La directive européenne 2001/45/CE

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

Repérage des situations dangereuses

Les mesures de protection collectives à prévoir

(planchers de travail ou de circulation, garde-corps, passerelles, ouvertures sur le vide, toitures, mezzanines et plateformes)

Conditions d'utilisation des échelles, nacelles et échafaudages et réglementation

LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Analyse de la situation et de l'environnement de travail

Les composants d'un système d'arrêt des chutes: le harnais, le système de liaison (longes, antichutes mobiles, antichutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie)

les points d'ancrage, les connecteurs

▪ Méthode pédagogique :

Exercices pratiques, mise en situation

▪ Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs :

Tests de connaissances sur le métier

▪ Formalisation à l'issue de la formation :

Délivrance d'une attestation de fin de formation